

Compte-rendu de la réunion de la Commission Développement du CDA01 (mardi 24 février de 20h à 20h45)

Plateforme MEET

Pour cette première réunion de la commission, huit membres étaient présents et trois étaient excusées, représentant ainsi six structures sur dix. La séance a permis de définir le mode de fonctionnement de la commission.

Le président a proposé d'orienter les travaux autour de trois axes majeurs :

- Identifier les moyens permettant aux clubs de renforcer leur structuration par l'élaboration d'un projet associatif.
- Encourager la création ou le développement de nouvelles activités au sein des clubs.
- Recenser et activer les dispositifs d'aides accessibles aux clubs.

Le comité directeur du CDA01 a exprimé son souhait de constituer des sous-groupes de travail afin d'approfondir ces thématiques. L'objectif primordial est de sensibiliser les clubs à l'intérêt de concevoir un projet associatif solide.

Ce travail collaboratif vise à fournir aux dirigeants de club les ressources nécessaires pour co-construire, avec leurs adhérents, une démarche associative pérenne. Le comité départemental, ainsi que les organismes d'accompagnement tels que le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), mandatés par l'État, sont mobilisables gratuitement en appui à cette démarche.

Une fois adopté et mis en œuvre, le projet associatif devient le fil conducteur de la politique du club sur le moyen terme (deux à trois ans), facilitant la recherche de subventions, de mécénat, et obtenant le soutien des collectivités locales ou territoriales pour assurer un développement harmonieux et réaliste.

La définition claire des objectifs facilite également le recrutement de nouveaux membres. De nombreuses idées constructives ont émergé lors de cette réunion, témoignant du dynamisme du collectif.

La constitution de la commission étant désormais effective, il convient de passer à la phase opérationnelle, en privilégiant la répartition des tâches en sous-groupes afin de promouvoir la structuration au sein des comités directeurs des clubs.

Nous vous remercions pour votre participation et vous donnons rendez-vous le vendredi 27 mars à 19h. Le lien de connexion vous sera communiqué quelques jours avant la réunion.

Présents :

Claude CALCHERA (ACN) et président du CDA01
Patrice DEJONGHE (RCVA) et trésorier du CDA01
Anne-Lise DEVELLE (nouvelle structure en création)
Pascal MURARI (ASPLA)
Serge NOËL (CAPSV)
Joël SOUILLAT (ASPLA)
Emmanuel TARDY (CAPSV)
Christelle VANHEE (RCVA)

Excusés :

Brigitte ANDRIEU (RCVA) et secrétaire générale du CDA01
Gerard CHATTÉ (AB)
Christine CHEMINOT (ASPLA)